

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes de premier cycle
École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité
Faculté des sciences humaines
Université Saint-Paul
Cycle 2023-2024
Date : 23 janvier 2025

I. Programmes évalués

- Baccalauréat spécialisé en relations humaines et spiritualité
- Majeure en relations humaines et spiritualité

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été préparé à partir des documents suivants :

1) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire; 2) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite virtuelle; ainsi que 3) les réponses du directeur des programmes de premier cycle, Guillaume Durand, et une réponse de Christian Dionne, doyen intérimaire de la Faculté des sciences humaines et de philosophie.

La visite portant sur les programmes de premier cycle a eu lieu le 1^{er} octobre 2024 et a été réalisée par l'équipe d'évaluation externe suivante : 1) Lamb Ives, Université McGill et 2) Nathasha Blanchet-Cohen, Université Concordia.

Lors de la visite sur place, l'équipe d'évaluation externe a rencontré le vice-recteur aux affaires académiques de l'Université d'Ottawa, Alain St-Amant, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Saint-Paul, Jean-Marc Barette, le doyen intérimaire de la Faculté des sciences humaines et de philosophie, Christian Dionne, la directrice de l'École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité, Sotiria Grafanaki, le directeur des programmes de premier cycle, Guillaume Durand, ainsi que des membres du corps professoral, du personnel de soutien et de la communauté étudiante.

III. Sommaire des rapports sur la qualité du programme¹

Forces

- Après seulement dix ans d'existence, le programme jouit déjà d'une excellente réputation et attire de nombreuses personnes.
- Il repose sur une approche interdisciplinaire unique alliant l'éducation psychosociale, la psychologie, les relations humaines et la spiritualité.
- Le programme est entièrement bilingue, tous les cours étant dispensés en français et en anglais – une caractéristique unique au Canada.
- Il existe un parcours clair entre le baccalauréat et la maîtrise accréditée en counselling.

¹ Selon l'ensemble des documents préparés lors du processus d'évaluation périodique, fréquemment cités de manière textuelle.

- Les petites classes offrent un excellent environnement d'apprentissage qui favorise la création de liens entre la population étudiante et le corps professoral, ainsi qu'entre les étudiantes et les étudiants.
- Les membres du corps professoral doivent continuer d'exercer auprès de la clientèle, ce qui leur permet de rester à jour dans leur domaine.
- Le programme a connu une croissance régulière, passant de 87 étudiantes et étudiants en 2014-2015 à 174 en 2022-2023.

Lacunes

- Des réserves ont été émises quant à la cohérence entre le nom du programme et les disciplines représentées dans le programme d'études. Par exemple, les cours obligatoires sont fortement axés sur la psychologie et sur l'individu. Ces cours s'inscrivent moins dans une approche disciplinaire plus collective des relations humaines.
- Diversité et inclusion : Les cours pourraient mieux refléter les réalités des populations LGBTQIA+, des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et des personnes qui s'intéressent à des spiritualités ou pratiquent des religions autres que le christianisme.
- Les exigences administratives sont lourdes pour une école qui propose des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat.
- La charge de travail des membres du corps professoral est considérable, puisqu'ils sont responsables d'un programme à la fois professionnel et universitaire.

IV. Sommaire et évaluation du plan d'action proposé²

Les recommandations issues de l'évaluation externe ont été prises en compte par la direction du programme dans un plan d'action, examiné par le Comité d'évaluation des programmes de premier cycle (CÉPPC) lors de sa réunion du 23 janvier 2025.

La direction du programme a approuvé toutes les recommandations de l'évaluation externe. Les mesures à prendre et le calendrier d'exécution sont clairement définis et ont été approuvés par le Cabinet du décanat. Le CÉPPC est satisfait de la réponse et du plan d'action de la direction du programme.

V. Conclusion

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité du programme et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres du CÉPPC aimeraient remercier l'équipe d'évaluation externe pour son analyse approfondie, ainsi que toutes les parties prenantes de ce processus d'examen cyclique des programmes.

VI. Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation d'ici le 15 juin 2027.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2030-2031. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard en 2030.

² Voir l'Annexe « Réponse et plan d'action de l'unité ».

Réponse et plan de mise en œuvre de l'unité

Université et faculté :

- Université Saint-Paul, Faculté des sciences humaines

Unité :

- École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité

Programmes évalués :

- Baccalauréat spécialisé en relations humaines et spiritualité
- Majeure en relations humaines et spiritualité

Cycle d'évaluation :

- 2023-2024

Date :

- 12-02-2024

Commentaires généraux :

Le 8 novembre 2024, l'École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité a reçu le rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive de notre programme de premier cycle. Étant donné que le baccalauréat spécialisé en relations humaines et spiritualité s'est engagé à offrir une expérience d'apprentissage exceptionnelle, nous avons été ravis de constater que l'évaluateur et l'évaluatrice externes ont conclu que dans l'ensemble, notre programme est recherché et réputé, que la population étudiante est extrêmement satisfaite et que le programme d'études, les résultats d'apprentissage et les cours sont clairement définis. Le rapport comporte six recommandations, dont deux sont estimées hautement prioritaires. L'école prend au sérieux toutes les recommandations de l'équipe d'évaluation externe et est convaincue qu'en y donnant suite, elle saura bonifier son programme de premier cycle. Les recommandations, nos réponses et le plan de mise en œuvre sont présentés ci-dessous.

Recommandation n° 1 : Fournir davantage de précisions concernant la discipline

Réponse de l'unité :

Au fil des ans, notre programme de baccalauréat a gagné en popularité, comme en témoigne l'augmentation constante du nombre d'admissions. Cette popularité accrue doit s'accompagner d'une restructuration du programme afin de mieux satisfaire les besoins des étudiantes et étudiants, qui cherchent pour la plupart à acquérir des aptitudes professionnelles, tandis que d'autres ont besoin d'une excellente préparation en vue de leur demande d'admission aux études supérieures. À l'heure actuelle, la plupart des étudiantes et des étudiants font une demande d'admission au programme de baccalauréat spécialisé en relations humaines et spiritualité, et moins de 5 % posent leur candidature à la majeure en relations humaines et spiritualité. Nous profiterons de cette occasion pour différencier plus clairement les deux options. Nous examinerons également les titres et le contenu des cours afin d'améliorer la cohérence et l'harmonisation avec le nom du programme et les résultats d'apprentissage.

Réponse du décanat :

La révision proposée pour le baccalauréat en relations humaines et spiritualité (B.A. spécialisé et B.A. spécialisé avec majeure) était déjà à l'ordre du jour des différents projets de modification de programmes de la Faculté des sciences humaines pour l'année 2025-2026. Le présent rapport est une confirmation opportune de ce besoin. L'équipe du décanat s'engage à fournir à l'École tout le soutien nécessaire, tant dans le projet de création d'un comité d'examen des programmes (janvier 2025) que dans l'examen lui-même, qui se déroulera pendant les trimestres d'hiver et d'été 2025. Sachant que le baccalauréat spécialisé avec majeure ne représente que 5 % des inscriptions au premier cycle, ce qui représente un total de dix étudiantes et étudiants pour la cohorte de 2024 (5 angl. et 5 fr.), par exemple, une attention et une vigilance particulières de la part du décanat devront être exercées quant à son avenir ou à la nature de la réforme envisagée.

Mesures à prendre pour la recommandation n° 1 :

Mesure n° 1
Description : Nous mettrons en place un comité de baccalauréat composé de membres du corps professoral qui enseignent à temps plein et à temps partiel au sein de notre programme. Sous la direction de la coordonnatrice du baccalauréat, ce comité examinera et révisera la séquence des cours des programmes de spécialisation et de la majeure. Il sera responsable d'évaluer la structure de notre programme de baccalauréat, d'examiner l'harmonisation, la séquence et l'orientation des cours obligatoires existants proposés par l'école, et de mettre au point une nouvelle structure qui assure une cohérence et une articulation de la discipline de base.
Degré de priorité* : 2
Responsable : La coordonnatrice ou le coordonnateur du programme de premier cycle (présidente ou président du comité du baccalauréat)
Échéancier : Créer le comité du baccalauréat avant janvier 2025
Modification du programme? Non

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Mesure n° 2
<p>Description : Le comité du baccalauréat établi dans le cadre de la mesure n° 1 examinera les programmes de spécialisation et de majeure afin de mieux distinguer les deux concentrations. Il effectuera un examen des titres et descriptions des cours obligatoires et facultatifs, ainsi qu'une analyse de la structure du programme (c.-à-d. un examen des cours obligatoires et facultatifs). Ces mesures permettront de garantir que le programme reste contemporain et intéresse des étudiantes et étudiants d'origines linguistiques et culturelles différentes, tout en assurant une meilleure cohésion et un meilleur alignement avec la discipline principale. Le comité du baccalauréat étudiera les possibilités d'intégrer la théorie et la pratique (par exemple, au moyen de projets d'intégration).</p>
Degré de priorité* : 2
Responsable : La coordonnatrice ou le coordonnateur du programme de premier cycle, comité du baccalauréat de l'école
Échéancier : Février à septembre 2025
Modification du programme? Oui

Recommandation n° 2 : Mettre en place un cours sur les questions de la lutte contre l'oppression, le racisme et les traumatismes intergénérationnels

Réponse de l'unité :

Nous reconnaissons l'importance d'un cours axé sur les questions de la lutte contre l'oppression, le racisme et les traumatismes intergénérationnels. Un cours facultatif a déjà été créé et sera donné par une ou un membre du corps professoral à temps plein ayant une expertise dans ce domaine. Il sera proposé au trimestre d'hiver (2025) pour refléter certaines réalités sociales, mais aussi pour répondre aux nombreuses demandes de la population concernant ce sujet – (IPA4524/IPA5560 Thèmes particuliers en relations humaines et spiritualité II/Thème : Traumatismes intergénérationnels).

Ce cours favorisera la réflexion critique et permettra d'étudier comment certains systèmes d'oppression en vigueur dans nos sociétés ont contribué, et contribuent encore, au développement et à la perpétuation des traumatismes intergénérationnels. Il intégrera des réflexions issues de pratiques de la lutte contre l'oppression (notamment contre le racisme) De plus, pour encourager la réflexion et élargir les perspectives, l'école encouragera la collaboration et la participation de professeures et de professeurs de différentes disciplines et écoles de la faculté (c.-à-d. études de conflits, leadership, écologie et équité) en fonction de leur expertise sur le sujet (c.-à-d. traumatisme historique, colonisation et décolonisation, croissance post-traumatique et résilience, traumatisme et écologie) avec la possibilité de cours à double codage sur le sujet. La coordination du baccalauréat ou la direction de l'école, en collaboration avec le cabinet du décanat ou du doyen, discutera de la possibilité d'offrir ce cours dans les deux langues et de le rendre obligatoire, en apportant une modification mineure au programme.

Réponse du décanat :

Le cabinet du décanat est d'accord avec la recommandation de l'évaluatrice et de l'évaluateur ainsi qu'avec la réponse de l'école, et reconnaît que, dans le contexte actuel, un cours traitant des questions entourant l'oppression, l'antiracisme et les traumatismes intergénérationnels est non seulement nécessaire, mais doit faire partie de la formation de base.

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Dans ce cas particulier, l'aide et le soutien du décanat se traduiront par le triptyque suivant :

- a) Entreprendre et mener à bien les démarches administratives nécessaires pour que le cours IPA4524 soit intégré à la formation et ne soit plus proposé qu'occasionnellement en tant que « sujet spécialisé ».
- b) Toujours en ce qui concerne l'IPA4524, travailler avec la direction de l'école pour s'assurer qu'il y a toujours une professeure ou un professeur spécialisé dans ces questions capable de dispenser ce cours.
En d'autres termes, veiller à ce que l'enseignement du cours ne repose pas entièrement sur les épaules d'une seule personne.
- c) Travailler avec l'École de counselling d'une part, et l'École d'études de conflits et l'École de leadership, écologie et équité d'autre part, pour voir dans quelle mesure et de quelles manières les ressources considérables et variées de ces deux dernières écoles en matière de lutte contre l'oppression et le racisme peuvent enrichir et consolider la formation à l'École de counselling.

Mesures à prendre pour la recommandation n° 2 :

Mesure n° 1
Description : À l'heure actuelle, le cours est offert à titre de sujet spécialisé (hiver 2025). Au printemps 2025, l'école discutera, avec l'administration, de la possibilité de créer un code de cours pour ce dernier, plutôt que d'utiliser celui de sujet spécialisé. Une fois approuvé par le Forum, le Conseil et le Sénat en tant que modification mineure, le cours sera officiellement intégré en tant que cours obligatoire dans le programme et sera proposé en français et en anglais.
Degré de priorité* : 2
Responsable : La coordonnatrice ou le coordonnateur du baccalauréat, la professeure ou le professeur qui enseigne actuellement le cours à titre de sujet spécialisé
Échéancier : Présentation au Forum de l'école et au conseil de la Faculté avant mai 2025 Si approuvée, transmettre au Sénat pour approbation finale
Modification du programme? Oui

Recommandation n° 3 : Apprentissage actif continu dans toute l'école et soutien approprié en matière d'engagement avec les Premières Nations, le peuple Métis et le peuple Inuits

Réponse de l'unité :

Le Service des initiatives autochtones de l'Université Saint-Paul vise à créer un espace sécuritaire et à soutenir la population étudiante et le personnel autochtones. Le centre a pour objectif de sensibiliser les gens aux réalités des Premières Nations, des Métis et des Inuits tout en améliorant les relations entre l'Université et les communautés autochtones. Pour l'instant, le centre propose quelques initiatives et activités, lesquelles peuvent être élargies pour inclure davantage d'étudiantes et d'étudiants et de membres du personnel. Nous communiquerons avec la coordonnatrice du centre pour explorer des possibilités de collaboration et d'apprentissage plus actives pour notre corps professoral et notre population étudiante.

Réponse du décanat :

Le cabinet du décanat reconnaît la validité de la recommandation et de la réponse de l'école. En effet,

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

l'affirmation voulant que « bon nombre de membres du personnel et de la population étudiante ne soient pas au courant de tout ce que le centre a à offrir » peut facilement être étendue à l'ensemble de la Faculté des sciences humaines. C'est pourquoi il paraît important d'aborder cette question dans une perspective beaucoup plus large et surtout plus proactive. Au cours du prochain trimestre (hiver 2025), le décanat et les directions des différentes écoles de la Faculté devraient se réunir, dans le cadre de leurs rencontres bimensuelles, avec les responsables du « Service des initiatives autochtones = » (<https://ustpaul.ca/service-des-initiatives-autochtones/>), afin d'en apprendre davantage sur les priorités, les ressources et les initiatives du Centre et, surtout, de s'assurer qu'elles sont diffusées à l'ensemble des étudiantes et étudiants, y compris, bien sûr, ceux de l'École de counselling. Il faudra veiller à ce que ces informations, ressources et initiatives soient diffusées aux étudiantes et étudiants de première année dès leur arrivée à l'USP.

Mesures à prendre pour la recommandation n° 3 :

Mesure n° 1
<p>Description : Le Centre autochtone propose une gamme d'activités aux personnes qui souhaitent y participer. Toutefois, bon nombre de membres du personnel et de la population étudiante ne sont pas au courant de tout ce que le centre a à offrir. Nous collaborerons avec la coordination du centre pour promouvoir des ateliers et des activités d'apprentissage continu et de sensibilisation aux réalités des peuples autochtones. Nous collaborerons également avec le centre pour développer et renforcer les partenariats avec les communautés autochtones locales, ainsi que pour soutenir le développement des campagnes de recrutement de l'Université, en nous concentrant particulièrement sur les communautés francophones de l'Ontario, afin de reconnaître l'intersection des identités culturelles et linguistiques.</p>
Degré de priorité* : 1
Responsable : Directrice ou directeur de l'école; Présidente ou président du comité d'EDI; Responsable du recrutement et des admissions de l'Université
Échéancier : Janvier à décembre 2025 (récurrent par la suite)
Modification du programme? Non

Recommandation n° 4 : Dégrèvement fixe pour la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme de baccalauréat

Réponse de l'unité :

Jusqu'ici, la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme avait droit à un dégrèvement. Cependant, certaines exceptions ont été faites au fil des ans, alors qu'aucun cours n'était proposé (par exemple, l'année 2022-2023). Au cours des deux dernières années, la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme a eu droit à un dégrèvement, mais celui-ci était lié au processus d'évaluation externe et à la préparation du dossier. La pérennité de ce dégrèvement de crédit doit être assurée et perdurer au-delà des années d'évaluation externe.

Réponse du décanat :

Il s'agit d'un sujet de discussion et d'échange entre la direction de l'école, le décanat et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, qui doivent gérer toutes les questions relatives à la réduction de la charge de travail du corps professoral.

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

En plus des commentaires déjà formulés à ce sujet, il semble nécessaire d'apporter trois précisions supplémentaires.

Rappelons d'abord que, dans l'état actuel des choses, l'école bénéficie d'un total de 15 crédits (6 pour la directrice ou le directeur, 3 pour la direction des études supérieures, 6 pour chacune ou chacun des deux membres de la direction clinique). Cette situation, qui est tout à fait respectable, ne concerne que l'École de counseling. Il faut savoir que l'ajout de trois crédits supplémentaires, ce qui porterait le total à dix-huit, correspondrait à un poste et demi de professeure ou professeur titulaire.

Deuxièmement, comme décrit, il conviendrait de préciser par écrit les attentes exactes associées au poste de coordonnatrice ou de coordonnateur du programme de baccalauréat, afin d'éviter de surcharger la personne titulaire.

Troisièmement, s'il est vrai que l'équipe de soutien du décanat (la ou le chef de cabinet et trois adjointes et adjoints administratifs) a traversé une période d'instabilité importante au cours des dix-huit derniers mois (départs, promotions, réorientations de carrière), force est de constater que cette même équipe a été reconstituée et qu'elle est désormais stable et gagne en efficacité depuis août 2024. En ce sens, notons que la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme disposera désormais de ressources robustes et polyvalentes pour l'appuyer dans sa tâche.

Mesures à prendre pour la recommandation n° 4 :

Mesure n° 1
Description : La direction de l'école rencontrera le décanat pour discuter d'un éventuel dégrèvement permanent pour le poste de coordonnatrice ou coordonnateur du programme de baccalauréat. Elle étudiera également la possibilité d'augmenter le dégrèvement de crédit accordé au cours des années d'évaluation externe afin de compenser la charge de travail accrue liée à la préparation du dossier, etc. Il sera également important de clarifier les attentes liées au rôle, la description du poste et les tâches associées à celui-ci.
Degré de priorité* : 1
Responsable : Directrice ou directeur de l'école et doyenne ou doyen de la Faculté
Échéancier : Avant février 2025
Modification du programme? Non

Recommandation n° 5 : Examiner le programme d'études sous l'angle de l'EDIA

Réponse de l'unité :

L'Université Saint-Paul a à cœur d'être à l'avant-garde en matière d'EDIA. À l'heure actuelle, le comité d'EDIA de l'école est présidé par un professeur à temps plein et compte également 15 étudiantes et étudiants d'horizons différents. Le comité d'EDIA a récemment suggéré d'envoyer une enquête trimestrielle à une seule question à tous les étudiants de notre école, afin qu'ils fassent part de leurs préoccupations et de leurs commentaires concernant EDIA.

La recommandation n° 5 a également été examinée à la lumière des actions déjà proposées pour les recommandations n° 1 et n° 2. Le comité du baccalauréat travaillera en consultation avec le comité EDIA de l'école afin de mieux intégrer ces questions au programme d'études.

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Il convient de souligner qu'au-delà de l'examen et de la mise à jour de tous les cours pour mieux aborder et refléter les questions d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, l'école offre déjà de nombreux cours spécialement conçus pour explorer les préoccupations et les questions liées à l'IDE, comme HTP1103 People, Social Justice and Ecology et HTP1106 The First Peoples in Canada. L'école propose également une multitude de cours qui pourraient accroître la sensibilisation au point de vue de l'EDIA. Quelques exemples : IPA2121 Perspectives on Psycho-Social Human Behavior; IPA3101 Psychology of Spiritual Experience; IPA3122 Diversité culturelle et pluralisme religieux; IPA3124 Family and Spirituality. À la lumière de la recommandation n° 5, le contenu du cours IPA 2128 Group interventions and Active Listening a déjà été mis à jour pour le trimestre d'hiver afin d'intégrer et de mettre davantage l'accent sur l'EDIA et sur l'utilisation de différentes technologies dans les interventions de groupe.

Réponse du décanat :

La réponse de l'école est appropriée. Les modalités de cette réponse peuvent être étendues à l'ensemble de la Faculté et de ses différentes écoles, en ce sens que toutes les questions relatives à l'EDIA sont constamment au premier plan des préoccupations du cabinet du décanat. En effet, cette question fait partie à la fois des discussions bihebdomadaires du comité exécutif de la Faculté (doyenne ou doyen, vice-doyenne ou vice-doyen, secrétaires) et des réunions périodiques entre le décanat et les directions de différentes écoles. Les objectifs sont toujours les mêmes : 1) veiller à ce que la Faculté contribue à la sensibilisation et à la formation du corps professoral, de la population étudiante et du personnel administratif aux valeurs et pratiques visant à accroître la promotion de l'EDIA; 2) revoir les pratiques et les règlements pour qu'ils reflètent davantage l'engagement de l'USP en matière d'EDIA; c) collaborer avec les autres départements et bureaux de l'USP pour créer des espaces sécuritaires, inclusifs et accueillants.

Dans le cadre de l'examen du baccalauréat (voir recommandation n° 1), il est entendu que le décanat veillera tout particulièrement à ce que les valeurs et pratiques propres à EDIA soient encore mieux reflétées dans cette nouvelle mouture du programme.

Enfin, il convient de souligner que, dans sa forme actuelle, le baccalauréat permet aux étudiantes et aux étudiants de suivre 48 crédits de « cours facultatifs ». Par conséquent, en plus des cours déjà fortement axés sur l'EDIA et précédemment répertoriés par l'école (IPA2121, IPA3101, IPA3122, IPA3124, etc.), l'École d'innovation sociale et l'École de leadership, écologie et équité proposent également de nombreux autres cours dans le même esprit.

Mesures à prendre pour la recommandation n° 5 :

Mesure n° 1
Description : Le comité d'EDIA, en collaboration avec le comité de révision du programme de baccalauréat, formulera une liste de recommandations visant à améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le programme d'études de premier cycle. Le corps professoral sera invité à intégrer dans ses cours des contenus et des ressources provenant d'une gamme de perspectives théoriques, de spiritualités, de réalités sociales et de cadres autres qu'occidentaux.
Degré de priorité* : 2
Responsable : Comité du baccalauréat en collaboration avec le comité EDIA de l'école
Échéancier : Avant décembre 2025
Modification du programme? Non

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Mesure n° 2
Description : Le comité EDIA, en collaboration avec les professeures et professeurs qui donnent les cours concernés, travaillera à la création d'une base de données de ressources provenant d'une gamme d'auteurs et d'auteurs et de documents en français et en anglais pour accroître l'intégration des cadres non occidentaux et des différentes théories et spiritualités dans les cours concernés.
Degré de priorité* : 3
Responsable : Comité d'EDIA
Échéancier : Avant décembre 2026
Modification du programme? Non

Recommandation n° 6 : Travailler avec les services d'enseignement et d'apprentissage de l'Université ou de la Faculté pour mieux aider les membres du corps professoral à aborder des sujets difficiles en classe.

Réponse de l'unité :

La Faculté des sciences humaines, en collaboration avec les Ressources humaines et les services de soutien à l'apprentissage, pourrait s'employer à fournir aux membres du corps professoral les outils dont ils ont besoin pour instaurer un climat de confiance pour discuter de sujets sensibles avec les étudiants et pour bien gérer les tensions qui émergent des différentes croyances pendant les cours. Cela peut inclure l'organisation d'ateliers sur mesure, dont certains peuvent être conçus par des professeures ou des professeurs de la Faculté des sciences humaines experts en la matière ou offerts par les Services d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage de l'Université d'Ottawa. L'école s'engage à continuer à encourager une culture de soutien et de dialogue ouvert entre le corps professoral et la population étudiante des deux filières linguistiques, et à promouvoir des pratiques d'échanges respectueux d'idées et d'opinions.

Réponse du décanat :

Le cabinet du décanat est d'accord avec la réponse de l'école et considère que l'utilisation de ressources telles que celles offertes par l'Université d'Ottawa (voir Mesure n° 1) sont des atouts de formation inestimables pour composer calmement avec les situations ou les discussions difficiles qui peuvent survenir en classe.

Cela dit, nous devrions aussi prendre très au sérieux le riche capital de compétences déjà présent au sein de l'École de Counselling. En raison de leur formation et de leur expérience, les membres du corps professoral de l'école possèdent d'innombrables compétences, valeurs et savoir-faire en matière de gestion de situations difficiles. En marge des journées annuelles d'évaluation (« retraite »), nous pourrions proposer une discussion approfondie sur la question aux membres de l'école pour leur permettre d'aborder leurs expériences vécues sur le terrain en tant que professeures ou professeurs. Ce capital d'expériences constitue une richesse unique qu'il ne faut pas craindre de mettre en commun pour faire avancer la réflexion.

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Mesures à prendre pour la recommandation n° 6 :

Mesure n° 1
Description : Collaborer avec le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage de l'Université d'Ottawa pour offrir des ateliers sur mesure et de ressources pratiques, tant en français qu'en anglais, pour aider les membres du corps professoral anglophones et francophones à aborder des sujets délicats en classe. Par exemple, les prochains ateliers de l'hiver 2025 se concentreront sur la promotion des pratiques d'éducation inclusive et le développement de stratégies pour soutenir l'apprentissage pour tous. Ces ateliers sont ouverts aux professeures et professeurs de Saint Paul et peuvent les aider à traiter efficacement avec différents groupes. L'école communiquera avec la ou le responsable du bureau des accommodements de l'Université Saint-Paul et du SASS (Université d'Ottawa) afin d'étudier la possibilité d'offrir des ateliers spécialement conçus à aider le corps professoral à gérer les accommodements, les commentaires difficiles et les discussions polarisées ou conflictuelles. Recenser les ressources et les formations pour s'assurer que les membres du corps professoral disposent de tous les outils nécessaires pour aborder les sujets sensibles en classe, lors des périodes d'évaluation ou des demandes d'accommodements.
Degré de priorité* : 2
Responsable : Cabinet du décanat en collaboration avec la ou le responsable du bureau des accommodements de l'USP et du Forum de l'école
Échéancier : Avant décembre 2025
Modification du programme? Non

* NIVEAU DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, ACTIONS À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).